

MUNICIPALITÉ DE LA NATION THE NATION MUNICIPALITY
ASSEMBLÉE PUBLIQUE SELON PUBLIC MEETING UNDER SECTION 34
L'ARTICLE 34 DE LA LOI SUR OF THE PLANNING ACT
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
LE LUNDI 14 JANVIER 2013 MONDAY, JANUARY 14TH, 2013,
À 18 H AT 6:00 P.M.
HÔTEL DE VILLE, TOWN HALL,
CASSELMAN, ONTARIO

Présents à l'assemblée : Present at the meeting:

Maire	François St.Amour	Mayor
Conseiller	Raymond Lalande	Councillor
Conseiller	Marcel Legault	Councillor
Conseiller	Richard Legault	Councillor
Conseillère	Danika Bourgeois-Desnoyers	Councillor
Greffière	Mary J. McCuaig	Clerk
Urbaniste	Guylain Laflèche	Planner

Résolution / Resolution no 26-2013

Proposée par : / Moved by: Raymond Lalande
 Appuyée par : / Seconded by: Richard Legault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
 PUBLIQUE – DOSSIERS ZBL-22-2012,
 ZBL-23-2012 ET ZBL-24-2012

OPENING OF THE PUBLIC MEETING -
 FILES ZBL-22-2012, ZBL-23-2012 AND
 ZBL-24-2012

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ouverte à 18 h.

Be it resolved that the public meeting convened under Section 34 of the Planning Act (1990) be opened at 6:00 p.m.

Adoptée

Carried

2.2

Pascal Legault, dossier ZBL-22-2012, 2157 route 900 ouest dans l'ancien canton de Cambridge

Pascal Legault, File ZBL-22-2012, 2157 Route 900 West in the former Township of Cambridge

Était présent : / Was present: Pascal Legault

M. Laflèche présente la demande qui est une condition au détachement de terrain. Aucun commentaire n'a été reçu. Aucune objection n'a été reçue.

Mr. Laflèche presented the request which is a condition to the severance. No comments were received. No objections were received.

2.3

Brett et Diane Clemens, dossier ZBL-24-2012, 3932 chemin de Concession 14 dans l'ancien canton de Plantagenet sud

Brett and Diane Clemens, File ZBL-24-2012, 3932 Concession Road 14 in the former Township of South Plantagenet

Étaient présents : / Were present: Brett Clemens et/and Diane Clemens

M. Laflèche présente la demande qui est une condition au détachement de terrain. Un commentaire de la Conservation de la Nation sud a été reçu. Aucune objection n'a été reçue.

Mr. Laflèche presented the request which is a condition to the severance. A comment was received from the South Nation Conservation Authority. No objections were received.

2.1

David Shea, dossier ZBL-23-2012, 2150 rue Calypso dans l'ancien canton de Cambridge

David Shea, File ZBL-23-2012, 2150 Calypso Street in the former Township of Cambridge

Était présent : / Was present: Aucune présence./No attendance.

M. Laflèche présente la demande pour permettre une cour d'entrepreneur sur le terrain commercial. Aucun commentaire n'a été reçu. Aucune objection n'a été reçue.

Mr. Laflèche presented the request to allow a contractor's yard on the commercial lot. No comments were received. No objections were received.

AJOURNEMENT ADJOURNMENT

Résolution / Resolution no 27-2013

Proposée par : / Moved by: Richard Legault

Appuyée par : / Seconded by: Marcel Legault

AJOURNEMENT

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ajournée à 18 h 30.

Adoptée

ADJOURNMENT

Be it resolved that the public meeting convened under Section 34 of the Planning Act (1990) be adjourned at 6:30 p.m.

Carried

François St.Amour
Maire / Mayor

Mary J. McCuaig
Greffière / Clerk